



Volume 2.

Numéro 1.

Septembre 1967.

L'AFEAS

Éditorial

L'évolution des Assemblées des Fédérations nous permet de constater tout le travail réalisé par les membres de l'A.F.E.A.S. : activités nombreuses, intérêt pour l'étude mensuelle et comme preuve, le nombre imposant des résolutions qui répondent à des besoins et suscitent une action de la part de l'Association.



Après une année exceptionnelle, par les différentes circonstances inévitables, d'une période d'adaptation, il faut, avec lucidité, regarder l'avenir avec confiance.

Nous avons voulu consolider nos forces sociales, culturelles, fraternelles et matérielles. Rien ne doit être regretté. Il ne faut pas que cet heureux événement demeure un fait banal ou qu'il soit considéré avec une malsaine appréhension.

L'Expo 67 — son thème "Terre des hommes", quelle merveilleuse occasion de vivre une des plus éclatantes manifestations de la fraternité humaine. Ces hommes qui ont construit les merveilleux pavillons, appartiennent à des races, des croyances, des pays différents. Ils ont tout de même compris la nécessité de faire abstraction de toutes ces "différences pour retrouver le dénominateur commun de leur humanité".

Nous, membres de l'A.F.E.A.S., qui n'avons pas à surmonter ces difficultés, sommes-nous conscientes de la valeur de notre association, de ses possibilités d'avenir? Saurons-nous participer en tenant compte de nos préoccupations particulières ou en cherchant à compléter nos valeurs, nos connaissances, nos techniques d'accueil, de réflexion et d'action?

Je suis persuadée que cette dernière attitude sera la vôtre et toutes ensemble, nous agirons de telle sorte que notre devise ne soit pas de vains mots. Réalisons l'A.F.E.A.S., source d'enrichissement et de progrès social

Mes derniers mots sont l'écho de nos hommages de reconnaissance à l'égard de celles qui ont quitté leur poste de dirigeante dans leur Fédération. Généreuses, jusqu'au don du meilleur d'elles-mêmes. Elles nous laissent le souvenir du devoir accompli.

Bienvenue et vœux de succès à toutes celles qui assurent la relève.

Mme Dominique Goudreault
Présidente générale.

L'Éducation des Adultes

Durant ces deux dernières années, nous avons inscrit à notre programme d'Education, des sujets d'importance majeure tels : l'étude du **Rapport Parent**, et divers problèmes se rapportant à la **Sécurité familiale et sociale**.

Ces études, bien menées par le Comité d'Education et faites en profondeur, ont contribué à mettre l'A.F.E.A.S. en évidence et l'ont fait évoluer dans le sens des idées et des réalisations. Comme preuve à l'appui : l'affluence des résolutions venant d'un peu partout dans nos cercles et touchant des problèmes et des situations à redresser, particulièrement dans le domaine de l'Education et du Bien-Etre social.

Nous avons pris conscience que la femme, douée d'un jugement et d'une intelligence à l'égal de l'homme, pouvait sans aucun doute possible, collaborer avec lui et jouer un rôle important dans l'administration du bien commun, en vue d'une transformation de la société.

Qu'est-ce que l'éducation des adultes ?

Voici une définition qui a l'avantage d'être simple et claire : **"c'est un effort réfléchi d'hommes et de femmes d'âge mûr, pour accroître leurs connaissances, leurs aptitudes et leur compréhension du monde dans lequel ils vivent, afin qu'ils puissent jouer dans la vie sociale et civile, le rôle qui leur revient"**. (Lyman Bryson)

Il ne saurait être question d'imposer aux adultes, une science ou une connaissance à la fin de leurs études, par des programmes officiels, des diplômes solennels. C'est une volonté mûrie, délibérée, libre de l'adulte, en vue d'une formation générale pour son développement social, artistique, intellectuel et spirituel ; c'est une permanence dans l'effort, c'est une adaptation constante aux transformations qui bouleversent sans cesse l'humanité.

Pourquoi l'éducation des adultes ?

En cette période marquée par des changements profonds dans les structures comme dans la société actuelle, et encore plus peut-être dans notre milieu en pleine évolution, l'**adulte** a besoin sans cesse de se renouveler et cette promotion à tous les plans exige une culture globale et permanente.

Aussi, quel que soit son âge, sa condition sociale, ses obligations, les loisirs dont elle peut disposer, **il importe que la femme continue à se cultiver ; il y va de son intérêt.** Elle a l'obligation de faire un effort d'adaptation pour faire face aux exigences nouvelles de son milieu et contribuer à promouvoir le bien commun de toute la famille humaine.

L'Éducation populaire et le rôle social de la femme

Pour bâtir quelque chose de solide et de durable, il faut obtenir le concours de la femme. C'est sur elle que repose dans une large mesure, l'avenir de notre monde ; c'est pourquoi, **elle doit se préoccuper de façon intelligente de la chose publique, des problèmes sociaux et des questions féminines** en prévision de leurs répercussions inévitables sur les foyers et sur la vie familiale.

Est-ce possible, par exemple, d'empêcher la famille de subir d'une façon ou d'une autre, les augmentations sans cesse renouvelées des taxes et des impôts quand déjà le coût de la vie est si élevé ? Tout de suite, la révision du budget familial devient un des premiers soucis pour la femme, comme pour l'homme, et souvent c'est une **éducation** qui s'impose et devient une nécessité pour le bon équilibre des finances du foyer.

Il en est ainsi dans de nombreux domaines, par exemple : la formation de l'acheteur et du consommateur pour savoir évaluer la quantité et la qualité des produits alimentaires en comparaison des prix ; de la qualité des tissus et des vêtements ; notions sur le crédit, le système d'emprunt ; mise en garde contre la publicité tapageuse, trompe l'oeil ; connaissance des assurances sociales et des lois hospitalières ; procédés d'entretien de la maison et des vêtements ; art culinaire et décoration intérieure, confection et réparation des vêtements, etc... Personne ne peut contester l'utilité de l'éducation populaire ; c'est un besoin fondamental de notre temps !

L'A.F.E.A.S. fait-elle davantage en éducation ?

L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, sensibilise aussi ses membres à un besoin de formation et diffuse l'information sur toutes les autres disciplines : éducation et psychologie de l'enfant, sens familial, esprit social, civisme, culture du

goût, culture intellectuelle, sens critique à exercer sur les spectacles, les lectures, les divertissements, le mode de vie qu'il convient d'adopter au foyer, etc...; elle redresse le goût, l'esprit et... la conscience, pour que chacun retrouve l'ordre, la tranquillité et la paix.

Programme d'Education de l'A.F.E.A.S. (1967-68)

Il faut convenir que des sujets d'étude aussi sérieux et arides (mais combien nécessaires) que l'ont été ceux des deux dernières années, n'ont pas suscité chez toutes nos femmes, malgré leurs talents et leur bonne volonté, un enthousiasme débordant pour les programmes d'éducation que nous leur avons soumis.

Tout en reconnaissant qu'ils leur ouvraient des horizons nouveaux, qu'ils les éveillaient aux problèmes de l'heure, nombreuses sont celles qui ont demandé des études plus variées, moins difficiles à aborder et qui "collent" plus à la réalité de tous les jours.

L'A.F.E.A.S. s'est rendue à cette demande et a convenu de présenter, sous le titre de "**Réflexions sociales de l'année 1967-68**", des sujets d'étude qui sont de nature à capter l'intérêt de ses membres sur des problèmes qu'on retrouve partout, dans tous les milieux et auxquels a à faire face la femme d'aujourd'hui.

Les sujets d'étude pour les dix mois de l'année, se divisent en cinq catégories et sont du domaine de : 1° - l'Education ; 2° - Média d'information ; 3° - l'Economie ; 4° - la Famille ; 5° la Politique.

SEPTEMBRE :

Education des adultes (voir questionnaire)

OCTOBRE :

Les parents responsables de la confessionnalité

- définition de la confessionnalité,
- suggestions du rapport Parent sur la confessionnalité,
- l'Eglise, l'Etat, l'Ecole, la Famille, les corps intermédiaires, et la confessionnalité.
- Mémoire de l'A.F.E.A.S. pages 5 et 6 (nov. 1966)

NOVEMBRE :

Le journal au service de la famille

- définition : media d'information,
- qualités à exiger de l'information,
- conséquences de l'information faussée,

- influence de la propagande, publicité,
- droit pour l'individu, le chrétien, le citoyen, à l'information.

DECEMBRE :

Que pouvons-nous devant l'alcoolisme ?

- problème de santé, d'économie, d'éducation,
- habitudes sociales et alcoolisme,
- méfaits de l'alcoolisme chez la femme,
- moyens de prévenir cette maladie.

JANVIER :

La politique et les corps intermédiaires

- Les affaires de l'Etat, c'est aussi notre affaire.
- place de la femme dans la politique — préjugés,
- comment s'initier à la politique,
- responsabilité de la femme : citoyenne à part entière,
- les réalisations de l'AFEAS auprès des pouvoirs politiques.

FEVRIER :

Valeur économique du travail féminin

- avantages matériels,
- double tâche pour la mère de famille,
- répercussion sur la santé,
- transformation de la vie au foyer,
- conditions pour accepter de travailler.

MARS :

Autocritique devant les programmes de la TV

- fonction culturelle de la TV,
- influence des spectacles,
- définition d'une bonne émission,
- responsabilité des parents, avant, pendant et après les émissions,
- rôle des téléspectateurs à l'égard des réalisateurs, les commanditaires...

AVRIL :

A quoi servent les impôts ?

- nécessité pour l'Etat de prélever des impôts,
- devoir des citoyens en regard de l'impôt,
- justice distributive,
- principales causes de l'augmentation constante des impôts.

MAI :

Amour et générosité du couple

- conditions essentielles pour une bonne entente conjugale,
- problème de la planification familiale,
- pensée de l'Eglise sur la régulation des naissances,
- méthodes permises.

JUIN :

La politique doit avoir une pensée universelle

- mission vis-à-vis nos frères,
- problèmes des pays sous-développés
- collaboration avec les hommes de bonne volonté,
- contribution à l'édification d'un monde meilleur,
- réalisations de l'**A.F.E.A.S.** en ce domaine.

Tels sont les sujets d'étude pour l'année 1967-68, auxquels viennent s'ajouter quelques jalons pour mieux situer les problèmes. Nos femmes de l'A.F.E.A.S. ont des aptitudes et des possibilités de travailler dans le champ social ; elles doivent les mettre en valeur et se faire un devoir de prendre une part active à l'évolution rapide de notre milieu. **Elles doivent rayonner partout où elles passent !**

(Mme) Cécile G. Bédard,
propagandiste générale.

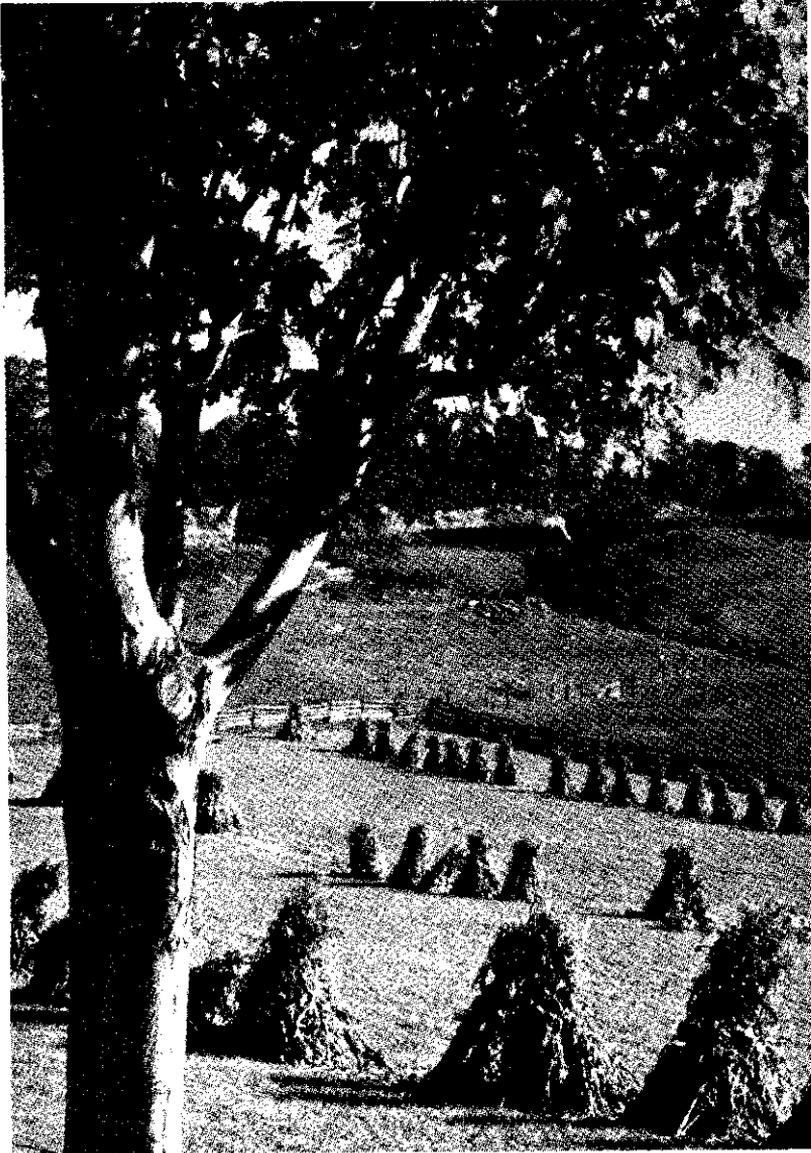
Bibliographie :

- L'éducation permanente** : Rapport Parent, tome II ;
 - L'éducation des adultes** ; Rapport Ryan ;
 - Culture pour l'homme** ; Fêtes et Saisons, schéma 13, no 5 ;
 - La culture, richesse accessible** ; André Bourgeois-Macé. Edit. Fleurus.
-

QUESTIONNAIRE :

- 1 — Comment définissez-vous l'éducation des adultes ?
- 2 — Pouvez-vous rendre témoignage de faire quelque chose dans le domaine de l'éducation ?
- 3 — Est-il possible de se cultiver tout en demeurant chez soi ?
- 4 — Vos loisirs peuvent-ils devenir une source de culture ?

Photo : Marylander



La terre a donné sa mesure. La récolte a été bonne.

Louange à toi, Seigneur !

On ne parle plus d'Apostolat ?

Il fut un temps où l'on parlait souvent de l'apostolat des laïcs. Les aumôniers d'action catholique avaient mis l'idée à la mode. Les prêtres, curés de paroisses, animateurs d'associations, directeurs d'écoles, cherchaient, dans à peu près tous leurs contacts, à faire prendre conscience que tout membre de l'Église doit être un apôtre.

Les mouvements d'action catholique se sont développés ; ils ont eu leur mérite. D'autres associations se sont formées et ont essayé de pénétrer d'esprit chrétien les réalités terrestres ; ce qui n'a pas empêché les populations, en maints endroits, de se déchristianiser et de devenir matérialistes.

Aujourd'hui on parle beaucoup moins d'apostolat.

C'est peut-être qu'on en a trop parlé ; c'est peut-être qu'on s'est habitué à l'idée ; c'est peut-être que l'on ne sent plus chez les gens une attitude assez réceptive ?

Quoiqu'il en soit, il y a une réalité dont il sera toujours né-

cessaire de prendre conscience et sur laquelle il sera toujours bon de revenir. C'est sans doute pourquoi le Concile Vatican II a cru bon d'aborder le sujet et de nous livrer un décret riche de sens et d'idéal : "**De Apostolatu Laïcorum**" (décret sur l'Apostolat des Laïcs, 18 novembre 1965).

Au cours de la présente année, il nous apparaîtra de la plus grande utilité de donner un aperçu sur ce décret, dans notre revue. Après avoir abordé, l'an dernier, la Constitution de "l'Église dans le Monde de ce Temps", il nous sera sans doute intéressant de voir le Concile nous rappeler que tous les membres de l'Église doivent se sentir responsables de la réalisation du Royaume de Dieu à notre époque et dans nos milieux.

"L'Apostolat des laïcs en effet, ne peut jamais manquer à l'Église car il est une conséquence de leur vocation chrétienne. Notre temps n'exige pas un moindre zèle de la part des laïcs ; les circonstances actuelles réclament d'eux au contraire un apostolat toujours plus intense et plus étendu". (no 1)

Participer à la Mission même de l'Eglise

Au premier chapitre du décret, on nous a défini l'apostolat des laïcs comme la participation à la mission même de l'Eglise. Il nous sera important de le retenir.

"On appelle apostolat toute activité du Corps mystique qui tend vers ce but : l'Eglise l'exerce par tous ses membres, toutefois de diverses manières... **Il y a diversité de ministères, mais unité de mission.** Le Christ a confié aux Apôtres et à leurs successeurs la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner en son nom et par son pouvoir. Mais les laïcs rendus participants de la charge sacerdotale, prophétique et royale du Christ assument dans l'Eglise et dans le monde leur part dans ce qui est la mission du Peuple de Dieu tout entier. **Ils exercent concrètement leur apostolat en se dépensant à l'évangélisation et à la sanctification des hommes : il en est de même quand ils s'efforcent de pénétrer l'ordre temporel d'esprit évangélique**"... (ch. 1, no 2)

Ça n'est pas Facultatif

Cette participation des laïcs n'est pas quelque chose de fa-

cultatif. Celui qui est vraiment conscient d'appartenir à l'Eglise, au Corps mystique du Christ ne peut faire autrement que d'apporter sa part à l'édification du Royaume :

"Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la Confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat..." (ch. 1, no 3)

A La Recherche d'une Spiritualité

Mais la pratique de l'apostolat requiert chez les laïcs la recherche d'une spiritualité qui leur soit propre. **Ils doivent apprendre que leur travail apostolique exige une union intime avec le Christ, union qui sera garantie par la participation aux sacrements tout spécialement à la Sainte Eucharistie.** Forts de cette nourriture spirituelle, ils assumeront en enfants de Dieu toutes leurs tâches même les plus temporelles.

"C'est de cette manière que les laïcs progresseront en sainteté avec ardeur et joie, s'efforçant de surmonter les difficultés inévitables avec prudence et patience. Ni le soin de leur famille, ni les affaires temporelles ne

doivent être étrangers à leur spiritualité..." (ch. 1, no 4)

Bien chères membres de l'A.F.E.A.S., nous l'avons souligné souvent, le fait d'être actives dans votre association est un moyen de réaliser cet apostolat, cette participation à la mission de l'Eglise que le Seigneur requiert de vous. Vous voulez faire

pénétrer l'esprit chrétien dans les réalités terrestres et les structures sociales. Par vous, le Royaume du Bon Dieu peut s'ins-taller dans nos milieux! Soyez en bien convaincues et s'il était utile pour vous de raviver votre idéal, parcourez avec moi, au cours de l'année, le décret sur l'Apostolat des Laïcs.

En conclusion, voici les différentes tranches de nos réflexions sur ce décret.

Mois de septembre :

Qu'est-ce que l'Apostolat des laïcs.

Mois d'octobre :

Apostolat et Renouveau chrétien de l'ordre temporel.

Mois de novembre :

L'Action Caritative, sceau de l'Apostolat Chrétien.

Mois de décembre :

Apostolat et Communauté Chrétienne.

Mois de janvier :

Apostolat et Famille.

Mois de février :

Apostolat et Jeunes.

Mois de mars :

Apostolat et milieu social.

Mois d'avril :

Apostolat : multiples formes.

Mois de mai :

Apostolat : aide à apporter par le Clergé.

Mois de juin :

Apostolat : nécessité d'une formation.

G.-E. Phaneuf, ptre,

Aumônier général A.F.E.A.S.

DOCUMENTATION :

Décret "De Apostolatu laïcorum",

Vatican II, Les Seize documents conciliaires,

Edition Fides, Montréal et Paris, (chapitre 1)

Dans nos Fédérations



Présidente

Secrétaire

Aumônier

Chicoutimi :

Mme Thomas L. Villeneuve St-Félicien, Cté Roberval, Qué.	Mme J.M. Fortin, 11, rue Labarre, Hébertville, Lac St-Jean, Qué.	M. l'abbé Patrick Trottier, Ste-Jeanne d'Arc, Cté Roberval, Qué.
---	--	---

Hauterive :

Mme Maurice Paquet, 41, rue Roberval, Baie-Comeau, Qué.	Mlle Cécile Noël. 31, rue Laval, Baie Comeau, Qué.	M. l'abbé Gaston Vachon, Evêché de Hauterive, Qué.
--	---	---

Hull :

Mme Rolland Houet, Ste-Rose de Lima, Cté Papineau, Qué.	Mme Gérard Desjardins, R.R. no 2, Gatineau, Qué.	M. l'abbé J.-P. St-Germain, Ste-Rose de Lima, Cté Papineau, Qué.
--	---	---

Joliette :

Mme Onésime Simard, St-Ambroise Cté Joliette, Qué.	Mme Germain Durand, C.P. 4, St-Jean de Matha, Cté Joliette, Qué.	M. l'abbé C.-E. Guilbault, St-Norbert, Cté Berthier, Qué.
---	--	--

Mont-Laurier :

Mme Hervé Bélanger, Mont-Laurier, Cté Labelle, Qué.	Mme Berthe Campeau, C.P. 1168, Mont-Laurier, Cté Labelle, Qué.	M. l'abbé Bernard Cloutier, Mont-Laurier, Cté Labelle, Qué.
--	--	--

Nicolet :

Mme Camille Parenteau, Yamaska, Qué.	Mlle Jacqueline Boucher, C.P. 344, Nicolet, Qué.	M. l'abbé René Verzonneau, C.P. 188, Nicolet, Qué.
---	---	---

Présidente

Secrétaire

Aumônier

Québec :

Mme Eugène Painchaud, R.R. No 1, Plessisville, Qué.	Mme J.E. Gér. Tremblay, M. l'abbé L.-Ph. Painchaud, Baie St-Paul, R.R. 1, Pont-Rouge, Cté Charlevoix, Qué.	Cté Portneuf, Qué.
--	---	---------------------------

Rimouski :

Mme Albert Levesque, 81, rue Tessier, Rimouski, Qué.	Mlle Lise St-Pierre, 83, rue de l'Évêché, Rimouski, Qué.	M. l'abbé Hervé Beaulieu, St-Marcellin, Cté Rimouski, Qué.
---	---	---

Sherbrooke :

Mme Armand Beauchemin, 1251, rue Ste-Thérèse, Sherbrooke, Qué.	Mme Robert Descôteaux, M. l'abbé Rosaire Bisson, 287, 11e avenue Nord, Sherbrooke, Qué.	Sawyerville, Cté Compton, Qué.
---	--	---

St-Hyacinthe :

Mme Georges Desautels, Ste-Rosalie, Cté Bagot, Qué.	Mme René Boulay, St-Thomas d'Aquin, Cté St-Hyacinthe, Qué.	M. l'ab. P.-Paul Beaugard, Evêché de St-Hyacinthe, Qué.
--	---	--

St-Jean :

Mme Fleurette Brault, 253, boul. Lemoyne, apt. 1, Longueuil, Qué.	Mlle Jeanne Larose, Verchères, Cté Verchères, Qué.	M. l'abbé Guy Pratt, Notre-Dame de Fatima, Cité Jacques-Cartier, Qué.
---	---	--

Timmins :

Mme Philippe Roy, Guigues, Cté Témiscamingue, Qué.	Mlle Rachel Rivard, Notre-Dame du Nord, Cté Témiscamingue, Qué.	R.P. Donat Martineau, o.m.i., Hôpital, Ville-Marie, Cté Témiscamingue, Qué.
---	---	---

Trois-Rivières :

Mme Denis Gervais, Hérouxville, Cté Champlain, Qué.	Mlle Cécile Gélinas, C.P. 178, Yamachiche, Qué.	M. l'abbé André Levasseur, St-Georges, Cté Laviolette, Qué.
--	--	--

INFORMATION :

Le ministère de la Famille et du Bien-Être Social a récemment établi de nouvelles classes relatives au placement d'enfants en foyers nourriciers. Il s'agit de la classe F-Q pour les enfants normaux de 0 à 9 ans, de la classe F-3 pour les enfants normaux de 16 à 18 ans et de la classe F-4 pour les enfants inadaptes.

Ces nouvelles classes impliquent des per diem respectifs de \$1.95, \$2.28, \$2.74 et dans le dernier cas, un montant variable jusqu'à concurrence de \$5.00.

Les nouvelles classes permettront de verser aux familles nourricières une compensation mensuelle de \$49.50, \$60.30 et \$69.00. De plus, des allocations de vêtements de \$24.00, \$30.00 et \$36.30 seront versées quatre fois par année aux foyers nourriciers. L'augmentation des taux aux foyers nourriciers varie de 25% à 45% en moyenne, selon les régions et selon les organismes de placement.

BULLETIN DE PRESSE,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

"Vous pouvez toutes être plus heureuses dans votre maison"

Voilà la devise de la nouvelle revue que nous présente Marie-Claire.

la maison
"marie claire"

Je rentre "à la maison". Les enfants sont restés "à la maison". Venez donc dîner "à la maison". C'est le refrain de la vie.

MIEUX VIVRE

Les femmes modernes qui se préoccupent de l'art de plus en plus personnalisé du mieux vivre dans la maison apprécieront la MAISON de MARIE-CLAIRE. Remplie d'idées, de suggestions, elle peut aussi bien nous aider à construire un divan-bibliothèque qu'à préparer un buffet froid ou une fête d'enfants; nous aider à acheter un tapis, à planter des rosiers ou à meubler notre maison de campagne.

LES ARTS DE COMPAGNIE

Des rubriques particulières couvrant chacun des arts qu'on appelle de compagnie y présentent des idées et les nouveautés dans les domaines de la cuisine, de la table, de la décoration, de la mode, du jardin, des loisirs culturels et de grand air...

LE RÊVE D'UNE MAISON

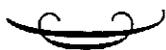
Le centre d'intérêt numéro un qui inspirera le rêve de tous les "jeunes ménages" sera l'exemple concret, chaque mois, d'une maison idéale (principale ou secondaire).

En plus des reportages amusants du genre: "L'oiseau à la mode", "Comment amener son mari à déménager", les humoristes apprécieront les dessins de Charmoz et de Sempé. Et n'oublions pas le grand roman. Sur demande accompagnée de 25 cents, l'agence internationale d'abonnements PERIODICA, 5090, avenue Papineau, Montréal-34 vous adressera un exemplaire spécimen de LA MAISON de MARIE-CLAIRE. L'abonnement est de cinq dollars pour 12 numéros et de huit dollars pour l'abonnement couplé (24 numéros) de MARIE-CLAIRE et LA MAISON de MARIE-CLAIRE, deux magazines qui concernent le premier souci des femmes d'aujourd'hui: **la maison où tous les vrais bonheurs se réfugient.**



Pourquoi un Comité

d'Arts Ménagers ?



Le Conseil d'administration élu en juin est déjà à la tâche puisque la campagne de recrutement et la formation des comités étaient au programme de la première réunion. Cependant, ce dernier point suscita plusieurs questions : "Est-ce bien nécessaire de mettre sur pied un comité d'arts ménagers ? Les dames apportent des travaux et en expliquent la fonction, etc. etc." Si vous voulez, nous étudierons ensemble le but du comité, les moyens pour atteindre les objectifs proposés et vous en découvrirez la nécessité pour la bonne marche de votre cercle.

BUT DU COMITE

"Le comité d'arts ménagers veut d'une façon particulière s'orienter vers la vie temporelle de la femme en cultivant l'intelligence des mains en même temps que celle du coeur". Phrase courte mais complète ! Phrase qui explique "tout ce qu'une femme doit connaître pour développer son habileté manuelle et pour l'exercer avec tact, compréhension et amour". Vous qui êtes

maîtresse de maison savez combien de travaux se greffent à votre rôle d'épouse, de mère : décoration et entretien du foyer, préparation des repas, couture, tricot, tissage, tenue de la comptabilité, soins du jardin, etc.

Le comité d'arts ménagers travaillera donc à l'éducation des mains par des démonstrations, expositions, cours, visites, etc. et à l'éducation de l'intelligence et du coeur afin de voir son travail avec des yeux neufs, de découvrir l'importance et la richesse de sa mission de femme au foyer, et cela dans les besognes les plus humbles.

ROLE

Ayant défini le but du comité, passons maintenant à son rôle. Comme une partie technique est toujours à l'ordre du jour de l'assemblée mensuelle, les membres du comité d'arts ménagers se réuniront quelques jours à l'avance pour préparer cette partie. Que faire à cette réunion de comité ?

La responsable, ses deux aides dont une est directrice et la présidente du cercle **utiliseront l'ordre du jour de la réunion du comité d'arts ménagers** qui figure dans la revue "AFEAS" — section éducation. Ensemble, **elles reviseront** la partie technique de l'assemblée précédente afin d'apporter des améliorations et intéresser toutes les dames ; elles **prépareront** celle du mois et feront un choix parmi les suggestions de la revue.

Dans tout cela, il faut tenir compte du temps alloué, du nombre de présences et du mode de présentation. Ainsi, en septembre, un **exposé et des tableaux** expliqueront le but du comité. Sous le thème "Harmonie des couleurs", gravures, échantillons de tissus, peinture et tapis accompagneront le court exposé. On n'oubliera pas de réunir le matériel nécessaire à la confection d'un objet de fantaisie. La revue propose plusieurs **démonstrations** mais tenez compte du choix de votre Fédération en vue de l'exposition. Une personne confectionnera donc un coussin, un abat-jour ou un cadre tout en soulignant les trucs techniques. Et si l'assistance est très nombreuse, pourquoi ne les réunissez-vous pas en groupes de dix et présenter une démonstration à chacun des groupes ? Les membres partiront satisfaits parce

qu'ils auront appris quelque chose.

L'organisation d'un cahier de documentation sur la décoration, la couture, le tissage, l'art culinaire est peut-être longue parce qu'elle suppose l'inventaire de revues de toutes sortes, mais elle rendra service lors d'un exposé, d'une démonstration, etc.

Procurer brochures et pamphlets aux membres revient au comité. La revue en suggère souvent. Ce n'est pas compliqué ni coûteux, il s'agit d'y penser et de les commander quelques jours avant l'assemblée.

L'organisation d'une **exposition locale** est une heureuse initiative et une préparation à l'exposition de la Fédération. Jugée par une technicienne, elle permet à chaque participante d'améliorer les points defectueux, cultive le goût du beau et du travail bien fait, détermine l'objet de chaque catégorie qui sera présentée à l'exposition de la fédération. Le Comité doit donc susciter l'idée, voir à l'exécution du programme au cours de l'année afin d'obtenir la participation de tous les membres.

Selon les besoins et le goût des membres, il organise, en collaboration avec la Commission

scolaire régionale, **des cours de couture**, de tissage, d'art culinaire, des cours sur le budget et l'économie, la décoration... **La visite** d'une exposition artisanale, d'un musée, d'une école d'arts ménagers suscite toujours beaucoup d'intérêt.

Il s'occupe du **matériel** qui appartient au cercle et qui sert aux arts ménagers. Loge le tout dans un endroit facile d'accès. Enfin, avant d'effectuer ses suggestions et initiatives, il **les soumet au Conseil du cercle**.

Le comité d'arts ménagers du cercle sera certain de remplir son rôle s'il demeure en **contact avec le comité d'arts ménagers de la Fédération**. La responsable envoie d'abord le nom des membres de son comité à la responsable de la Fédération et répond aux invitations à l'occasion de

jours d'étude, enquête, exposition, etc. Il suit les directives données par la Fédération et en retour, lui fait part des remarques, suggestions et demandes des membres au sujet de la revue, du programme d'exposition, des cours, etc.

Comme vous voyez, le comité d'arts ménagers a vraiment sa place dans un cercle. Sa fonction n'est pas de lire une recette ou exhiber un morceau d'artisanat mais "d'éduquer les mains, l'intelligence et le coeur". C'est en se réunissant mensuellement, en étant à l'affût de tout ce qui pourrait aider les membres dans ce domaine et avide de connaître et de partager des techniques nouvelles, le comité est indispensable à un cercle qui se veut actif.

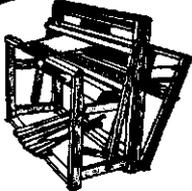
Huguette Chagnon

DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECOUVREMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... Ceci VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER "LECLERC":

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Nilus Leclerc INC. LISLETVILLE, QUE.

VOYEZ NOTRE NOUVEAU MÉTIER SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES SANS CORDE. IL VOUS FASCINERA.



Thème du Comité de Publicité-Propagande
“Agir pour Réussir”

Association féminine d'Éducation et d'Action sociale
Grande est ta mission dans les milieux urbains et ruraux.
Il faut “agir” pour mener à bien la tâche qui te revient
Riche de ton idéal, sois prête à en diffuser les idées.

Publicité et propagande n'ont qu'un seul but,
Ouvrir très grandes les portes de l'Association.
Union et collaboration se veulent au carrefour de ce comité,

Rien ne l'empêchera d'opérer son plan d'action.

Réaliser la bonne marche de l'Association,
Est l'ambition de tous les comités.

Une bonne documentation dans les divers domaines,

Servira la cause éducative, artisanale et publicitaire.

Sur tous les paliers : provincial, diocésain et local,

Informations, contacts et renseignements se croiseront.

Réussir est donc le mot magique qui couronnera ton oeuvre.

Mme Che-Emile Bernard

Membre de l'Exécutif du Comité prov.
Pub.-prop.

A travers l'A.F.E.A.S.

Toutes nos fédérations ont eu leur congrès diocésain et ont été visitées à cette occasion par un membre du Comité Exécutif de l'Association.

Partout, une assistance considérable est venue se rendre compte des nombreuses activités de l'année dans nos cercles. Des expositions artisanales ont contribué au succès de ces journées.

Toutes y ont trouvé un regain d'enthousiasme et y ont puisé de nouvelles inspirations.

Nous notons quelques changements dans la direction de nos fédérations. Il en fait mention en pages 12 et 13, dans la revue.

Bon succès à toutes, à l'occasion de la reprise de nos activités !

Cécile B.

Statistiques de l'Année

	Membres
Chicoutimi	4,119
Hauterive	422
Hull	120
Joliette	3,185
Mont-Laurier	1,288
Nicolet	3,641
Québec	835
Rimouski	4,092
St-Hyacinthe	3,720
St-Jean	1,229
Sherbrooke	3,831
Timmins	685
Trois-Rivières	4,799
Gaspé (cercle isolé)	40
Montréal (cercle isolé)	36
St-Jérôme (cercles isolés)	65
	<hr/>
	32,107

Les Buissons et Micoua (Hauterive), Crabtree, Notre-Dame des Prairies, St-Jean-Baptiste et St-Pierre-Apôtre (Joliette), Les Méchins (Rimouski), L'Assomption de Granby et St-Dominique (St-Hyacinthe), Notre-Dame de Fatima (St-Jean), Hervey Jonction et St-Philippe (Trois-Rivières).

Francine BESSETTE

Tél. : 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

Ordre du jour de l'assemblée de Septembre

1. — Prière.
 2. — Enregistrement des présences.
 3. — Lecture du procès-verbal, du rapport financier. Adoption.
 4. — Communications.
 5. — Mot de la présidente, inspiré de l'Editorial.
Mme Dominique Goudreault 2
 6. — Mot de l'aumônier.
 7. — Rapport de la présidente et des responsables de comités.
 8. — Etude sociale : *L'Education des Adultes* 3-4-5-6-7
Mme Cécile G. Bédard
 9. — Etude technique : *Pourquoi un comité d'arts ménagers?* 15-16-17
Huguette Chagnon
-

LECTURES PERSONNELLES

- On ne parle plus d'apostolat? 9-10-11
Geo-Etienne Phaneuf, prêtre

DANS NOS FEDERATIONS 12-13

- Information 14

- Thème du comité de publicité-propagande 18
Mme Chs-Emile Bernard

- A travers... l'A.F.E.A.S. 18

- Statistiques 19
-

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

**515, Viger,
Montréal (24)**

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.